

**FICHE D'INFORMATION
SUR LA COMMISSION DES USAGERS (CDU)**

En application de la loi n°2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé article 183 et l'article L1112-3 et L 6144-1 du Code de la Santé Publique et du décret n°2016-726 du 1er juin 2016, il est constitué au sein de l'établissement une Commission des Usagers CDU.

La Commission des Usagers de la Clinique Convert est composée comme suit :

NOM / Prénom	Qualité	Fonction au sein de la CRUQ
Collège des membres titulaires		
M. C. FAURE	Directeur	Représentant établissement – Président de la CDU
Dr P. YAVORDIOS	Anesthésiste-Réanimateur	Médecin médiateur
Mme C. EYRAUD	Directrice des soins / Qualité des soins	Médiateur non médecin
M. MICHAUD	Président du Comité de l'AIN de l'Association « Ligue contre le cancer »	Représentant des usagers
M. B. JOBAZE	Membre de l'« Union Départemental des Associations Familiales » de l'AIN	Représentant des usagers – Vice-Président de la CDU
Dr P. VALLESE	Président de la CME	Membre consultatif
Mlle A. DUBOIS	Responsable Assurance Qualité et gestionnaire des risques	Membre
Collège des membres Suppléants		
M. BOST	Membre de l'« UFC Que choisir »	Représentant des usagers
Dr B.BALLY	Radiologue	Médecin médiateur
Mme V. GOYARD	Aide-Soignante	Médiateur non médecin

Toute plainte ou réclamation est à adresser à l'attention de M. le Directeur de la Clinique CONVERT,
Président de la CDU, à l'adresse suivante :

Clinique Convert – 62, avenue de Jasseron – BP 132
01004 Bourg-en-Bresse Cedex

—
Plus d'information sur la Commission des usagers dans le livret d'accueil patient.